



DOMAINE DE LA MERIQUETTE

PIECES A FOURNIR

- Pour les étudiants ► La photocopie du certificat de scolarité.
► Le contrat d'apprentissage
- Le planning de l'établissement scolaire
- Pour les adultes en formation professionnelle ► La photocopie de l'attestation de formation.
- Pour les adultes employés dans les entreprises du bassin territorial ► la photocopie du contrat de travail et du bulletin de salaire
- La photocopie de la pièce d'identité / photocopie de la carte de séjour ou visa étudiant, ou du passeport (page identité et de visas).
- Photos d'identité (2).
- L'acte de caution solidaire (*document joint*) dûment complété par une personne physique ou morale attestant de sa solvabilité en France, qui s'engage à payer les sommes dont vous seriez redevable.
- **Attestation d'assurance pour le logement loué mentionnant l'adresse complète avec n° du bâtiment et de la chambre : à fournir impérativement avant le rendez-vous d'état des lieux d'entrée, avant la remise des clés.**
- Photocopie carte grise véhicule
- Un relevé d'identité bancaire ou postal.

PIECES A JOINDRE PAR LE SIGNATAIRE DE LA CAUTION SOLIDAIRE

- La photocopie de la carte Nationale d'identité recto-verso du cautionnaire ou, pour un cautionnaire de nationalité étrangère, un titre de séjour en cours de validité au moment de la signature de l'acte de caution.
- Un justificatif de domicile, photocopie d'une facture récente (EDF ou téléphone fixe) de moins de 3 mois ou 3 dernières quittances de loyer au nom et adresse du cautionnaire.
- La photocopie du dernier avis d'imposition.
- La photocopie des 3 derniers bulletins de salaire ou du contrat de travail.
- Un relevé d'identité bancaire ou postal du cautionnaire.

- Un chèque de caution de 250,00 € ou 300,00 € libellé à l'ordre de la « REGIE DES LOGEMENTS COMMUNAUX » à fournir le jour d'entrée dans les lieux IMPERATIVEMENT.

SI LA CAUTION SOLIDAIRE EST UNE PERSONNE MORALE

FOURNIR UNIQUEMENT :

- L'extrait KBis (entreprise commerciale) ou Extrait D1 (entreprise inscrite au répertoire des métiers).
- Photocopie de pièce d'identité du gérant (figurant sur Kbis ou D1).
- Photocopie du dernier avis d'imposition du gérant (figurant sur Kbis ou D1).

INFORMATIONS

PREVOIR :

Draps, oreillers, couverture, nécessaire repas/cuisine (couverts et ustensiles de cuisson)

TRANSPORT :

Ligne réseau urbain : réseau de transport ULYSSE voir site (ligne 5 accessible au lieu-dit « Les Crottes » à côté du centre d'hébergement.

<http://www.ulyssereseau.fr/lignes-de-desserte-locale/fos-sur-mer-163.html>

Gratuité pour les moins de 26 ans

Covoiturage avec les autres résidents